



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le **24 JUIN 2021**

Direction des Relations avec les
Collectivités Locales

Bureau des finances locales et de
l'environnement

N° 374

Objet : Avis au public

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête portant mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet d'aménagement des infrastructures portuaires de Longoni – Réparation du quai 1, dans la commune de Koungou, se déroulera :

du lundi 5 juillet 2021 au mardi 3 août 2021 inclus.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte (DEAL), M. Nicolas Deloncle – nicolas.deloncle@developpement-durable.gouv.fr

Le dossier de mise à disposition du public sera consultable sur le site internet de la Préfecture :

<https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2021/LONGONI-Reparations-du-Quai-1>

Le dossier technique et administratif, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Koungou pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations sur place ou par voie électronique (courriel : pref976-mise-a-disposition@mayotte.gouv.fr) **jusqu'au mardi 3 août 2021 inclus.**

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Koungou.

Le Préfet ,
délégué du Gouvernement
Le préfet de Mayotte
pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Claude VO-DINH



Préfecture de Mayotte - BP 676 – 97600 Mamoudzou
Standard: 02 69 63 50 00 - www.mayotte.gouv.fr

Accueil du public du lundi au jeudi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (le vendredi de 7h30 à 11h30)